



Les trois quarts des Corses travaillent dans leur intercommunalité de résidence

En 2016, 130 200 actifs occupent un emploi en Corse. Parmi eux, 76 % travaillent dans leur EPCI de résidence. Les intercommunalités où se situent les principales agglomérations régionales conjuguent stabilité de leurs actifs et forte attractivité pour les actifs d'EPCI voisins. Les migrations quotidiennes domicile-travail évoluent modérément ces dernières années. Les croissances de l'emploi et de la population active entre 2006 et 2016 profitent à l'ensemble des intercommunalités de l'île.

Marie-Pierre Nicolai, Insee

La Corse compte 19 Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) dont 2 communautés d'agglomération (CA) : les CA du Pays Ajaccien (CAPA) et de Bastia (CAB). Si la majorité des actifs travaillent dans leur EPCI de résidence (stables), une partie peut aller travailler ailleurs (sortants) et le territoire peut offrir des emplois à des résidents extérieurs (entrants). Ainsi, les migrations alternantes ou navettes quotidiennes entre domicile et travail, peuvent expliquer des évolutions différenciées de l'emploi et de la population active occupée.

En 2016, sur 130 200 personnes en emploi dans la région, seules 30 690 quittent chaque jour leur EPCI de résidence pour travailler. La part des stables est donc particulièrement élevée : 76 %. Elle situe la Corse à la seconde place des régions de France métropolitaine (66 %) après Provence-Alpes-Côte d'Azur (79 %).

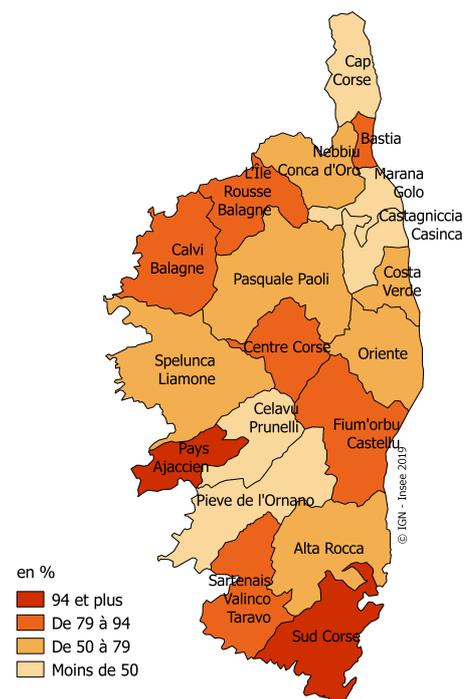
Forte stabilité dans les EPCI urbains

Dans les intercommunalités CAPA et Sud Corse, la stabilité dépasse même 94 % (figure 1). Ces territoires abritent deux des trois plus grandes villes de l'île : Ajaccio et Porto-Vecchio. Au sein des autres EPCI comprenant une agglomération, la part de stables avoisine ou excède les 80 %. C'est notamment le cas en Sartenais-Valinco-Taravo (Propriano), Calvi Balagne (Calvi), Centre Corse (Corte), CAB (Bastia), Fium'orbu Castellu (Ghisonaccia) et l'Île-Rousse-Balagne (L'Île-Rousse). Pôles d'emplois importants pour leurs propres résidents elles attirent également des actifs venant d'autres intercommunalités, favorisant échanges et navettes quotidiennes.

Beaucoup de sortants dans les EPCI périurbains

En effet, cinq EPCI contigus aux CA ont la particularité de voir plus de la moitié de leurs actifs travailler en dehors de leur périmètre. C'est le cas de Celavu-Prunelli et Pieve de l'Ornano autour d'Ajaccio, de Marana-Golo, Castagniccia-Casinca et Cap Corse autour de Bastia. Zones résidentielles, elles logent une partie des travailleurs urbains. Mais si ces intercommunalités se vident quotidiennement de bon nombre

1 Taux de stables par EPCI



Source : Insee, Recensement de la population 2016

de leurs actifs résidents, elles accueillent aussi des travailleurs d'EPCI voisins et urbains avec des taux d'entrées qui excèdent les 28 %, à l'exception du Cap Corse, plus isolé (15 %) (figure 2). En particulier, Marana-Golo reçoit chaque jour autant de travailleurs qu'elle en voit sortir de son territoire. Ces navetteurs occupent 50 % de l'emploi de la zone, plus de la moitié d'entre eux viennent de la CAB ; inversement, parmi les actifs qui en sortent, 80 % occupent un emploi dans la CAB. De même, dans cette continuité urbaine où l'axe routier facilite les échanges, 56 % des actifs de Castagniccia-Casinca sont navetteurs. Ils travaillent essentiellement à la CAB ou en Marana-Golo.

En retour, cet EPCI accueille des actifs venant en grande majorité de Costa Verde et Marana-Golo.

2 Taux d'entrants par EPCI

Faible évolution des migrations alternantes

Les migrations alternantes entre EPCI ont tendance à se développer dans la plupart des intercommunalités, mais à un rythme modéré.

En 2016, dans la région, 23,6 % des actifs quittent leur EPCI pour travailler, soit 1 990 personnes de plus qu'en 2011. Cette part croît de 0,6 point sur la période, après + 0,5 point entre 2006 et 2011. Cette tendance est légèrement moins soutenue qu'au niveau national (+ 1,4 point après + 1,7 point).

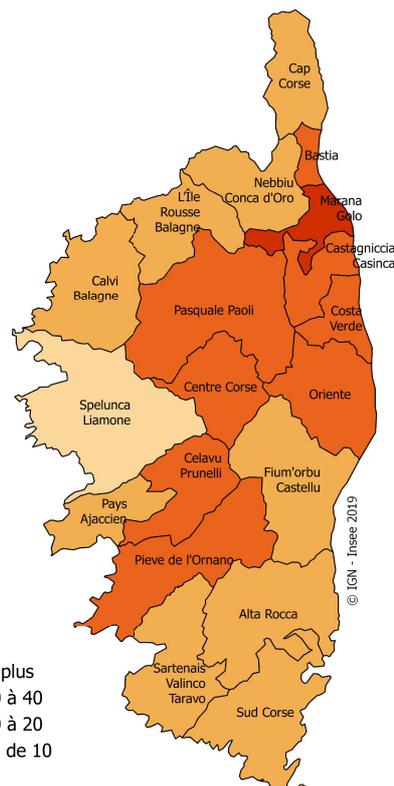
Seule, une intercommunalité affiche une réelle diminution du taux d'actifs sortants. Il s'agit de Nebbiu-Conca d'Oro (- 5,9 points entre 2006 et 2016), signe d'un fonctionnement plus indépendant du marché du travail.

Dynamisme de l'emploi et de la population active occupée

Entre 2006 et 2016, la Corse enregistre une croissance de l'emploi de 16,5 % et une hausse de la population active occupée de 16,6 %, nettement au-dessus de la moyenne métropolitaine (respectivement + 2,1 % et + 2,5 %) et au premier rang des régions devant l'Occitanie (respectivement + 7,6 %, + 7,7 %).

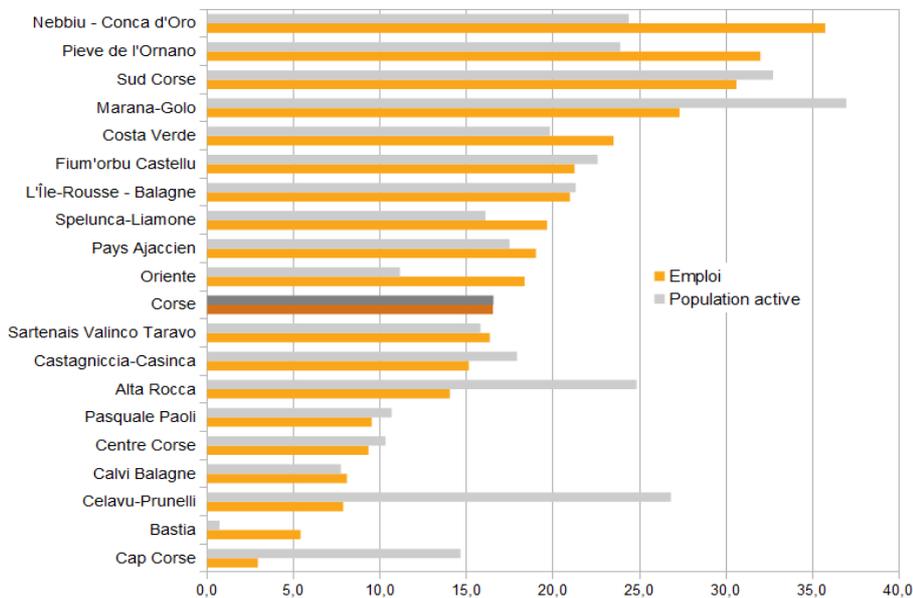
Toutes les intercommunalités bénéficient de cette double augmentation. Plus de la moitié affichent une hausse supérieure à la moyenne régionale (figure 3).

Dans les EPCI périurbains, la population active progresse nettement plus vite que l'emploi. C'est notamment le cas du Celavu-Prunelli, de Marana-Golo et du Cap Corse, mais aussi de l'Alta Rocca près de Porto-Vecchio.



Source : Insee, Recensement de la population 2016

3 Évolutions de l'emploi et de la population active entre 2006 et 2016 par EPCI en Corse (en %)



Source : Insee, Recensement de la population 2016

Avertissement :

L'écart entre le nombre d'emplois mesuré à partir du recensement de la population et celui comptabilisé dans les sources administratives a augmenté à partir de l'enquête annuelle de recensement de 2015, prise en compte pour l'établissement des résultats du recensement des années 2013 et postérieures. Cet accroissement coïncide avec l'introduction de la réponse par internet dans le recensement. Les évolutions du nombre d'emplois sont donc à interpréter avec prudence.

Définitions

Actifs : actifs occupés, c'est-à-dire ayant un emploi, comptabilisés au lieu de résidence.

Emplois : emplois occupés, comptabilisés au lieu de travail.

Navetteurs : actifs qui travaillent dans une intercommunalité différente de leur EPCI de résidence.

Taux de stables : rapport entre le nombre de stables et d'actifs occupés habitant dans l'EPCI.

Taux de sortie : rapport entre le nombre de navetteurs sortants et le nombre d'actifs occupés (au lieu de résidence).

Taux d'entrée : rapport entre le nombre de navetteurs entrants et le nombre d'emplois (au lieu de travail).

Insee Corse
Résidence du Cardo
rue des Magnolias
CS 70 907
20700 Ajaccio cedex 9

Directeur de la publication :
Olivier Léna

Rédactrice en chef :
Angela Tirroloni

ISSN : 2268-1493

@Insee 2019

Pour en savoir plus :

- « Portrait des 19 intercommunalités de Corse », Insee Dossier Corse n°11, octobre 2018

- « Une croissance démographique marquée dans les EPCI périurbains », Insee Flash Corse n°38, janvier 2019

- « Quatre actifs sur dix changent de commune pour aller travailler », Insee Flash Corse n°17, juin 2016

